

## DEMANDE POUR OBTENIR UN BAIL POUR CHAMP DE TIR

Un **bail de champ de tir** est un accord juridique qui autorise l'utilisation de terres de la Couronne afin d'aménager une installation de tir extérieure pour armes de poing, fusils de chasse et carabines pour une période de 10 ans.

L'aménagement de champs de tir à l'arc n'est pas autorisé sur les terres de la Couronne.

Un champ de tir **ne peut** être aménagé :

- dans un rayon de 40 kilomètres d'un autre champ de tir;
- dans des plaines d'inondation;
- sur des biens-fonds désignés en vertu de la *Loi sur les parcs* qui relèvent de l'autorité du ministre du Développement de l'Énergie et des Ressources;
- dans des zones naturelles protégées (ZNP) ou des ZNP candidates;
- sur des terres de la Couronne requises pour le développement des ressources;
- dans des sites d'exploitation de carrière ou de mine;
- dans des sites qui renferment des espèces végétales rares, menacées ou en voie de disparition;
- dans des zones d'importance sur les plans archéologique et culturel;
- dans tout secteur désigné ou proposé comme secteur désigné en vertu de la *Loi sur l'assainissement de l'eau*.

Outre les normes prescrites pour les champs de tir par le Bureau du contrôleur des armes à feu du ministère de la Sécurité publique, le ministère du Développement de l'Énergie et des Ressources (DER) évaluera les emplacements proposés de champs de tir et peut imposer des restrictions propres au site et des marges de retrait par rapport à ce qui suit :

- les zones susmentionnées;
- les lacs, rivières, terres humides et autres cours d'eau;
- les zones côtières (p. ex. : terres humides côtières, estuaires, plages et dunes);
- les zones récréatives, résidentielles et institutionnelles existantes ainsi que les aménagements commerciaux et industriels;
- les concessions à bail existantes de terres de la Couronne et les terres de la Couronne désignées par le DER pour des lots de camp et des aires destinées à un usage public;
- les tours de télécommunications, les aéroports, les voies, chemins et rues publics et les secteurs désignés pour les fins ci-dessus dans un plan adopté en vertu de la *Loi sur l'urbanisme*;
- les secteurs d'habitat faunique importants.

La conception et la disposition du champ de tir, la distance entre les écrans pare-balles, les cibles, les lignes de tir et d'autres éléments sont assujettis à l'approbation du Bureau du contrôleur des armes à feu conformément aux normes et aux lois pertinentes ou aux versions mises à jour de celles-ci.

## DROITS DE DEMANDE

345,00 \$ non remboursable (300,00 \$ plus 45,00 \$ TVH).

\*Les frais sont établis conformément au *Règlement sur l'administration des terres de la Couronne — Loi sur les terres et forêts de la Couronne*, et ils peuvent être modifiés sans préavis.

## PROCESSUS

**Permis et autorisations** : Le demandeur doit se conformer à toutes les lois municipales, provinciales, fédérales ou des communautés rurales, et doit obtenir notamment tous les permis et autorisations requis, tels qu'un permis de construction, un permis d'exploitation agricole, un permis de modification de cours d'eau ou d'une terre humide, et l'approbation du MTI pour un point d'accès à une route provinciale.

**Information** : Pour communiquer avec le Centre de services des demandes d'utilisation des terres du DER, composez le 1-888-312-5600 sans frais ou visitez le site [http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/Ressources\\_naturelles.html](http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/Ressources_naturelles.html).

## SI VOTRE DEMANDE EST APPROUVÉE

Une fois que la demande aura été évaluée et approuvée, le ministère du Développement de l'Énergie et des Ressources fera parvenir une lettre au demandeur pour lui faire part des autres conditions à remplir, y compris celles qui suivent :

### **Conditions requises à la suite de l'approbation de la demande**

**Plan d'arpentage** : L'arpentage doit être réalisé par un arpenteur-géomètre du Nouveau-Brunswick, et il doit être présenté, approuvé et enregistré par le ministère du Développement de l'Énergie et des Ressources.

**Liability Insurance**: Liability insurance in the amount of \$2,000,000.00 minimum, listing "Her Majesty the Queen in Right of the Province of New Brunswick as represented by the Minister of Natural Resources" as additional-insured. Proof of insurance must be provided every year.

### **Conditions qui peuvent être requises à la suite de l'approbation de la demande**

**Public Notification** : The applicant may be required to advertise the proposal in the local newspapers or satisfy other public consultation requirements.

### **Conditions requises lors de l'établissement du bail :**

**Frais de préparation** : 230,00 \$ non remboursable (200,00 \$ plus 30,00 \$ TVH). Montant imposé pour toutes les demandes approuvées lorsque le permis est délivré.

Loyer annuel : Montant à payer (somme due jusqu'au 1er avril de l'année suivante) lorsque le bail est signé. Le loyer annuel est dû le 1er avril. Une facture sera envoyée avant cette date. Loyer annuel est basée sur le secteur en hectare.

Impôt foncier annuel : Le locataire est tenu de payer tous les impôts fonciers annuels sur le site.

**Votre demande peut être assujettie à d'autres modalités ou conditions.**

**Formulaire de demande — Bail pour champ de tir**

Ministère du Développement de l'Énergie et des Ressources

Centre de services des demandes d'utilisation des terres

C.P. 6000

Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Adresse de messagerie : 1350, rue Regent, Fredericton (N.-B.)

E3C 2G6

Téléphone : 1-888-312-5600 Télécopieur : (506) 457-4802



<b>DEMANDEUR</b>		<i>Veillez écrire en lettres moulées</i>	
<b>Nom du club ou de l'entreprise</b>			
<b>Adresse postale (rue, appartement, ville/village, province, code postal)</b>			
<b>Langue préférée de l'utilisateur :</b>		<b>Personne-ressource :</b>	
<input type="checkbox"/> Anglais		<input type="checkbox"/> Français	
<b>Choix de correspondance :</b>		<b>Adresse électronique :</b>	
<input type="checkbox"/> Postes Canada		<input type="checkbox"/> Courriel	
<b>Téléphone (domicile)</b>	<b>Téléphone (bureau)</b>	<b>Télec.</b>	<b>Cellulaire</b>
<b>État du demandeur :</b>			
<input type="checkbox"/> Personne			
<input type="checkbox"/> Municipalité			
<input type="checkbox"/> Société (joindre votre certificat de constitution)			
<input type="checkbox"/> Autre (préciser) :			
<b>Numéro d'enregistrement de l'organisme de bienfaisance (s'il s'agit d'un organisme sans but lucratif) :</b>			
<b>AMÉNAGEMENT DU SITE</b>			
<b>Donnez une brève description de toute construction ou activité planifiée ou prévue.</b>			
<b>Dressez la liste de tous les clubs ou organismes qui pourraient exploiter le champ de tir.</b>			

EMPLACEMENT	
Superficie du terrain (ha)	
N° d'identification de la parcelle (NID) <a href="http://geonb.snb.ca/geonb/">http://geonb.snb.ca/geonb/</a>	NID du terrain adjacent
DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT	
Décrivez l'utilisation et l'état actuel de la terre de la Couronne visée. Décrivez toute autre utilisation connue du terrain, ainsi que les services, les commodités ou les activités saisonnières situés ou se déroulant dans le secteur visé ou dans un secteur adjacent.	
Y a-t-il un accès à l'emplacement? Y a-t-il un accès à l'emplacement?	
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, préciser : <input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé (S'il s'agit d'un accès privé, veuillez fournir le consentement écrit qui autorise l'accès à l'emplacement)	
PAIEMENT ET SIGNATURE	
<input type="checkbox"/> Mandat (fait à l'ordre du ministre des Finances)	
<input type="checkbox"/> Chèque (fait à l'ordre du ministre des Finances)	
<input type="checkbox"/> Visa <input type="checkbox"/> MasterCard	
Numéro de la carte de crédit :	Date d'expiration :
Nom indiqué sur la carte de crédit :	
Signature du titulaire de la carte :	
<input type="checkbox"/> Oui, je suis âgé de 19 ans ou plus	Signature du demandeur
Date _____ 20 _____	_____ ✕ _____
PIÈCES JOINTES REQUISES	
Droits de demande : 345,00 \$ non remboursable (300,00 \$ plus 45,00 \$ TVH)	
Une carte et/ou une photo aérienne : disponible en ligne à <a href="http://geonb.snb.ca/geonb/">http://geonb.snb.ca/geonb/</a>	
Copie du certificat de constitution en corporation (s'il y a lieu)	
Copie des lettres patentes (pour les baux relatifs aux institutions seulement)	
Plan d'aménagement de site (voir Annexe A)	
Plan d'affaires (voir Annexe B)	

**PLAN D'AMÉNAGEMENT DE SITE**  
**POUR**  
**UN CHAMP DE TIR**

Demandeur/Locataire : \_\_\_\_\_  
(imprimer)

**Ministère du Développement de l'Énergie et des Ressources**  
**Plan d'aménagement d'un site faisant l'objet**  
**d'un bail sur les terres de la Couronne**

Il faut produire un plan d'aménagement du site pour permettre au requérant de décrire toutes les modifications, activités et améliorations susceptibles d'être aménagées ou de survenir sur une terre de la Couronne pendant toute la durée du bail sur la terre de la Couronne. Le plan devrait également contenir une description de tous les travaux de remise en état à réaliser avant la fin du bail, ou de toutes autres mesures de rétablissement dont seraient assorties diverses autorisations gouvernementales accordées pendant la période du bail. Après son approbation, le plan d'aménagement du site sera réputé faire partie intégrante du permis d'occupation délivré par le ministère du Développement de l'Énergie et des Ressources en vertu de la Loi sur les terres et forêts de la Couronne. Une dérogation à un plan approuvé sans le consentement écrit préalable du Ministre du Développement de l'Énergie et des Ressources ou d'une personne désignée par le Ministre, peut entraîner la résiliation immédiate du permis. Les lignes directrices d'aménagement d'un site prescrivent ce qui suit :

- a) Il n'y a aucune construction sur les lieux à moins qu'elle n'ait été autorisée en vertu du plan ou par une modification approuvée du plan;
- b) Le preneur à bail s'assure que toute construction, réparation ou rénovation effectuée est conforme aux exigences en matière de santé publique, de protection environnementale, de sécurité, de zonage, des incendies, du bâtiment ou d'autres normes ou codes en vigueur.

**SECTION A : AMÉNAGEMENT**

1. Décrivez en détail les améliorations planifiées ou prévues qui seront construites ou utilisées, notamment les écrans pare-balles, les ouvrages, les installations d'entreposage, les chemins nouvellement construits ou améliorés, le matériel et les aires de stationnement. Veuillez préciser les matériaux utilisés ainsi que l'emplacement de ces améliorations dans le croquis (section D).







9. Décrivez en détail les améliorations qui seront construites au cours de la durée du bail.

Amélioration	Utilisation prévue	<b>CONSTRUCTION</b>		
		Coût prévu	Date de début des travaux prévue	Date d'achèvement des travaux prévue

**SECTION B : ENTRETIEN DES LIEUX**

1. Décrire avec précision les travaux de réparation ou d'entretien qui seront exigés chaque année ou à intervalles périodiques dans le but de respecter les exigences des autorisations gouvernementales. Cela comprendrait toute amélioration à un chemin d'accès, au terrain, aux services publics, aux fins de travaux d'assèchement, etc.

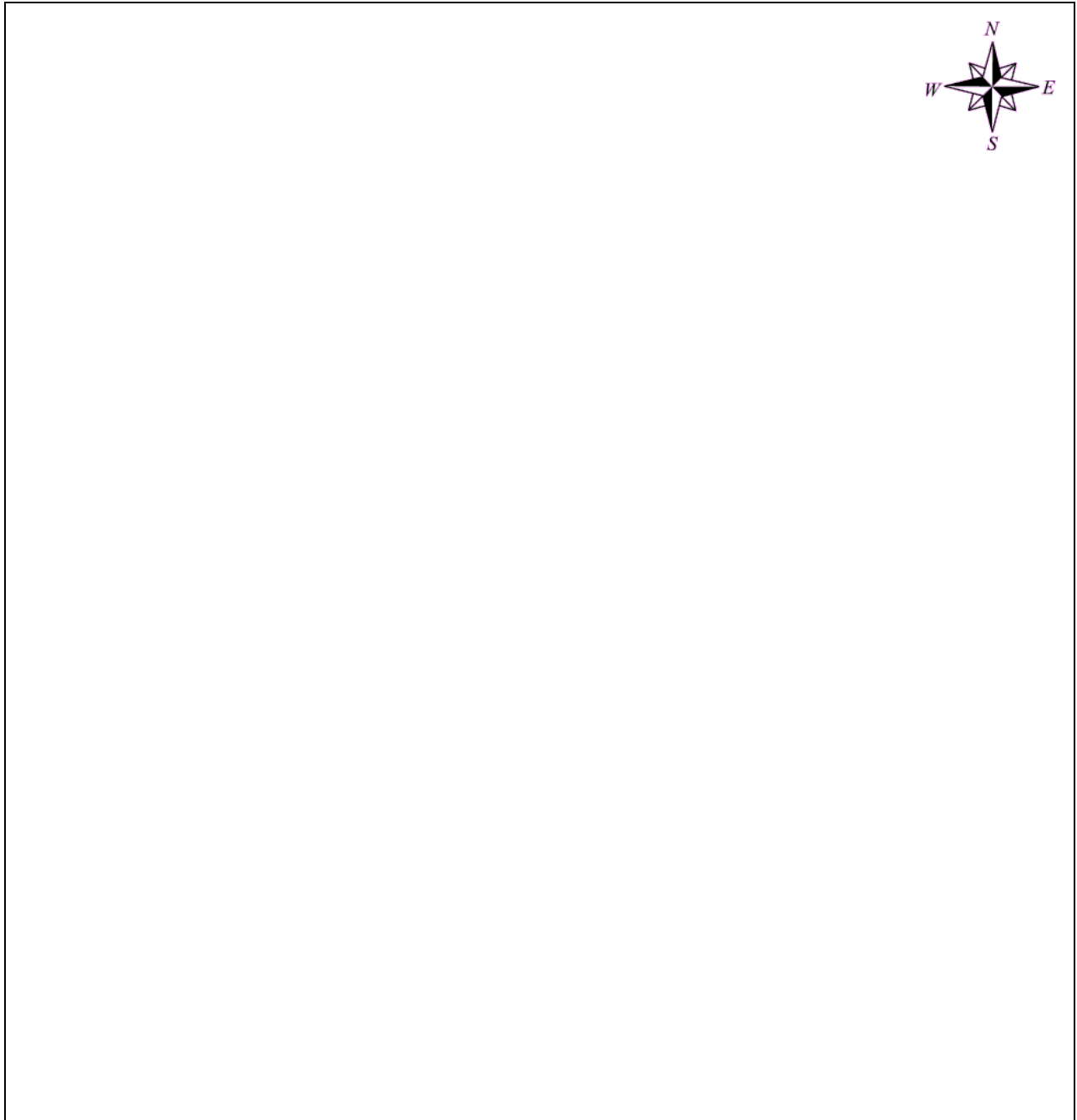
Activité de réparation ou d'entretien	Calendrier (chaque mois, année, saison, etc.)	Matériel et fournitures

**SECTION C : REMISE EN ÉTAT**

Décrire avec précision les étapes à suivre pour enlever toutes les améliorations de la zone visée par le bail et remettre les lieux en un état acceptable pour le Ministre, advenant l'échéance ou la résiliation du bail. Cela comprendrait le démantèlement de tous les ouvrages et fondations, l'enlèvement de tout carburant, déchet et autres débris, des réservoirs d'entreposage, des matériaux de construction ou d'autre genre empilés sur les lieux, ainsi que l'enlèvement de tous les débris accumulés dans la zone visée par le bail. Le plan doit également inclure un énoncé dans lequel le titulaire de permis indique le temps qu'exigera la remise en état de la zone visée par le bail.

**SECTION D : PLAN DU SITE**

Utiliser l'espace ci-dessous ou fournir un plan séparé, et indiquer l'emplacement et les dimensions de toutes les améliorations actuelles, prévues ou projetées susceptibles d'être aménagées sur la terre de la Couronne visée (et, le cas échéant, sur une terre adjacente) pendant toute la durée du bail. Inclure aussi les limites du site, les distances, tous les cours d'eau, les chemins, les sentiers, ainsi que toutes autres caractéristiques importantes. Cette information peut figurer sur le plan d'arpentage ou de lotissement, selon ce qui est exigé.



*Il ne peut y avoir de travaux de construction ou d'aménagement sur le site à moins qu'ils n'aient été autorisés en vertu du Plan d'aménagement du site ou par une modification approuvée du bail sur la terre de la Couronne. Il faut adresser une demande de modification du Plan d'aménagement du site au directeur des terres de la Couronne, à l'adresse que voici :*

*Centre de traitement des demandes d'utilisation des terres  
Directeur des terres de la Couronne  
Ministère du Développement de l'Énergie et des Ressources  
C.P. 6000  
Fredericton (N. — B.)  
E3B 5H1*

*Le Plan d'aménagement du site et toutes ses modifications approuvées feront partie intégrante du bail sur une terre de la Couronne que délivrera le ministère du Développement de l'Énergie et des Ressources, et ils demeureront assortis des conditions énoncées dans l'annexe « C ».*

_____	}	_____
Date de soumission		Signature du locataire
	}	_____
		Signature du locataire
_____		_____
Date d'approbation		Directeur des terres de la Couronne et représentant du ministre

**Version abrégée du plan d'affaires relatif aux terres de la Couronne**  
**(Le DER pourrait exiger de plus amples renseignements avant de prendre une décision.)**

Soumis par :

Nom \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

Nom de l'entreprise (si celle-ci est constituée en corporation) \_\_\_\_\_

**1. RÉSUMÉ : Brève description de l'entreprise proposée ou du projet, y compris la demande**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**2. RÉSUMÉ DE LA POSSIBILITÉ OFFERTE**

a. De quoi s'agit-il? Comment cela fonctionne-t-il? Comment le Nouveau-Brunswick en profitera-t-il?

---

---

---

---

---

---

---

---

b. Historique de l'entreprise – Comment l'idée vous est-elle venue? Êtes-vous actuellement titulaire d'une concession à bail du DER? Qu'avez-vous fait sur ce projet jusqu'à maintenant? Décrivez le type d'entreprise dans lequel vous œuvrez actuellement et joignez le plus récent bilan, état des résultats ou déclaration de revenus.

---

---

---

---

---

---

---

---

### 3. APERÇU DE L'EMPLACEMENT DES TERRES DE LA COURONNE

a. Décrivez le terrain, son emplacement et l'utilisation que vous comptez en faire. Pourquoi cet emplacement est-il unique par rapport à votre entreprise?

---

---

---

---

---

---

---

### 4. DÉBOUCHÉ

Analyse de marché – Décrivez le marché général, les industries primaires qui y sont associées ainsi que le créneau dans lequel votre occasion d'affaires se situe.

---

---

---

---

---

---

---

b. Marché cible – Décrivez la partie du marché que vous comptez cibler. Fournissez la liste des clients et fournisseurs.

---

---

---

---

---

---

---

c. Paysage concurrentiel – Comment votre marché cible répond-il à ses besoins pour le moment? Qui est votre concurrent? Comment votre produit, service, technologie ou modèle de gestion diffère-t-il de celui de votre concurrent? Envisagez-vous des occasions d'affaires qu'il ignore?

---

---

---

---

---

---

---

**5. DIRECTION DE L'ENTREPRISE**

a. Description des employés clés en fonction de leur talent, leurs études, leurs compétences et leurs années d'expérience. Cette section est cruciale au succès de votre projet. (Vous pouvez joindre les CV des employés.)

---

---

---

---

---

---

---

b. Plan des ressources humaines – Description des postes qui doivent être créés, ainsi que la façon dont ils seront dotés et le moment où le seront.

---

---

---

---

---

---

---

**6. PLAN DE DÉVELOPPEMENT**

a. Description des jalons de l'élaboration du projet et de l'échéancier proposé.

---

---

---

---

---

---

---



b. Description de la stratégie de ventes et de commercialisation, y compris le modèle de revenu pour les trois prochaines années ou jusqu'à ce que l'entreprise soit viable. Joignez le modèle de revenu sur une feuille à part.

---



---



---



---



---



---



---



---

Exemple de modèle de revenu :	
	Janv. Févr. Mars Avr. Mai Juin Juil. Août Sept. Oct. Nov. Déc. Janv. Févr...
Source de revenus :	
Frais d'adhésion	
Frais d'utilisation	
Ventes de produits	
Etc.	

## 7. PLAN FINANCIER

a. État des prévisions de trésorerie – Joignez une feuille séparée montrant les états mensuels de trésorerie pour les deux premières années. (Conseil : le solde de clôture devrait toujours être positif; vous devrez peut-être emprunter de l'argent pour vous assurer qu'il est positif.)

Exemple	
	Janv. Févr. Mars Avr. Mai Juin Juil. Août Sept. Oct. Nov. Déc. Janv. Févr.
Solde d'ouverture	
Plus les rentrées	
Ventes	
Prêt bancaire	
Moins les décaissements	
Paye	
Coûts d'énergie	
Loyer	
Solde de clôture	

- b. Les besoins d'investissement et les exigences du point de vue du financement à court et à long terme comprennent les sources d'encaisse et les utilisations de l'encaisse. (Les totaux devraient correspondre.)

**Sources d'encaisse :** Fournir des documents pour tous les montants (par exemple, relevé bancaire ou une lettre de la banque)

Investissement en liquide du propriétaire	_____	\$
Prêts bancaires	_____	
Actionnaires	_____	
Autre _____	_____	
Total	_____	\$

**Utilisations de l'encaisse :** Fournir des documents pour tous les montants (par exemple, soumission d'équipement)

Achat de terrains	_____	\$
Achat de matériel	_____	
Coûts de démarrage	_____	
Autre _____	_____	
Total	_____	\$

## 8. ÉTATS FINANCIERS ACTUELS

Si cette entreprise fonctionne présentement, veuillez joindre une copie de votre état des résultats le plus récent ou de votre déclaration de revenus la plus récente.